



PENCRAN

infos

Juin 2024 n°228

Edito du Maire

Dimanche 9 juin, tous les Européens sont convoqués pour les élections qui façonneront le prochain Parlement européen. La commission qui résultera de ce vote orientera ensuite les politiques européennes.

Ces élections ne semblent pas mobiliser fortement l'opinion publique et c'est dommage. C'est sans doute le scrutin qui a le plus d'influence sur notre vie quotidienne.

Notre alimentation, nos déplacements en train, en voiture, en avion, notre environnement, nos investissements dépendent en très grande partie de décisions européennes prises dans les commissions thématiques composées des députés élus.

C'est aussi au niveau européenne que se joue de plus en plus la défense de nos droits. Le droit des femmes, la protection des consommateurs.

Voter, quelle que soit l'élection est aussi un acte citoyen. Une forte abstention fragilise le processus démocratique. Une participation importante, au contraire, le renforce.

D'autant plus que cette année, vous aurez vraiment le choix parmi les 38 listes candidates. Attention, il n'y aura pas 38 bulletins de vote dans les Bureaux. Un nombre conséquent de ces listes vous demande de l'imprimer vous-même.

Je rappelle enfin qu'il est toujours possible de faire une procuration, que cela ne prend que quelques minutes sur Internet et qu'avec la nouvelle carte d'identité, vous n'avez plus à vous déplacer en gendarmerie.

A l'Arvest, les 2 Bureaux de vote ouvriront à 8h et fermeront à 18h. Le dépouillement des bulletins est public et accessible à tous.

Stéphane Hervoir, Maire

Dans ce numéro

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Etat civil - Urbanisme - Dates à retenir - Recensement des jeunes - Analyse de l'eau - Elections européennes - Déplacement du cabinet infirmier - Compte-rendu du Conseil municipal

ÉCOLE

Présentation classe CM1 CM2 B
Ramassage des déchets

ENFANCE JEUNESSE

RPE

VIE ASSOCIATIVE

APE Lucien Kerlann - Sentiers de Pencran - Amis de la colline - Apaf comité des fêtes

DIVERS

24h Vertical Challenge

Permanences des adjoints en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous.
Contactez le 02 98 85 04 42
Permanence du Maire les lundis de 16h30 à 17h30.

URGENT : Inscriptions école

Dans le cadre de la préparation de l'année scolaire 2024 - 2025, l'équipe enseignante a impérativement besoin de connaître dès à présent, les futurs effectifs, afin de mettre en place une répartition pédagogique cohérente des élèves.

Il est donc demandé aux parents qui envisageraient de scolariser leur enfant à l'école Lucien Kerlann de Pencran, de venir en mairie dans les meilleurs délais, munis de leur livret de famille, afin de procéder à l'inscription administrative. Celle-ci sera ensuite transmise directement à la directrice de l'école, Annabelle LEHRE.

Des informations complémentaires relatives à l'organisation scolaire ainsi qu'aux services périscolaires (cantine, garderie, ALSH) seront ensuite communiquées aux familles.

Merci de votre compréhension.

Rappel : les enfants nés avant le 31 décembre 2021 doivent être scolarisés.

Contacts : Mairie : mairie@pencran.fr / 02 98 85 04 42

Ecole : ec.0290933G@ac-rennes.fr / 02 98 85 31 94

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi

de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Le 1^{er} samedi du mois de 9h à 12h :

samedis 6 juillet - FERMÉE le 3 août

Fermeture au public

les mardi et jeudi après-midi

le samedi (hors 1^{er} du mois)

Contact des services

Mairie : 02 98 85 04 42

Astreinte, en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : mairie@pencran.fr

Site internet : www.pencran.fr

Plus d'informations sur



Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

Courriel : jardindenfants@pencran.fr

Centre de loisirs et garderie : 09 60 54 23 03

Courriel : alsh@pencran.fr

Espace jeunesse : 02 98 21 53 94

Courriel : mpaugam@mptlanderneau.org

École Lucien Kerlann : 02 98 85 31 94

Courriel : ec.0290933G@ac-rennes.fr

Prochain Pencran Infos

Pour faire paraître une information ou une annonce dans le Pencran Infos, faites parvenir votre texte avant le **28 juin** en mairie ou par courriel à pencran-infos@pencran.fr

Etat Civil

Naissance

- Tom CADOUR 3 mai, 1 rue des Amaryllis
- Alexis EPP 17 mai, 3 Rosquelen

Décès

- Henriette LE BOT (née le 24/07/1933) 16 mai, 14 route de Keranhoat

Mariage

- Erwan YVINEC et Juliette BRENNEUR 11 mai, 2 rue des Aubépines

Urbanisme

Déclarations préalables

- Arnaud GRECH 16 rue des Agapanthes, clôture
- M. Christian LAVAUD 10 rue des Coquelicots, abri de jardin+clôture
- M. Cedric LE NER 25 Kermalguen, clôture

PENCRAN INFOS n° 228 - juin 2024

- Directeur de publication : Stéphane Hervoïr
- Comité de rédaction : Commission Communication
- Photos : Mairie de Pencran et contributeurs
- Mise en page et impression : Commission Pencran infos

Dates à retenir :

- Elections européennes dimanche 9 juin Arvest
- Fête du village samedi 15 juin -19h Parking Keranna
- Fin année scolaire vendredi 5 juillet

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en juin 2008 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Analyse de l'eau

Prélèvement 02900251896 effectué le 13/05/2024.

Nitrates (NO3) : 27 mg/l (limite de qualité : 50mg/l).

Conclusion sanitaire de l'ARS : **Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur** pour l'ensemble des paramètres mesurés. Résultats détaillés affichés et consultables en mairie.

Elections Européennes le dimanche 9 juin

Les élections européennes se dérouleront dimanche 9 juin.

C'est un scrutin à 1 seul tour.

Les 2 bureaux de vote se situent à l'Arvest/salle polyvalente, à côté de l'église et de la mairie. Ils seront ouverts de 8h à 18h

Rappel : la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire.

Les électeurs souhaitant faire un acte citoyen en participant au dépouillement des bulletins (à partir de 18h) peuvent se signaler en mairie ou lors de leur passage en bureau de vote avant 17h.



Le cabinet infirmier a déménagé

Depuis le 3 juin, le cabinet infirmier a quitté la zone de Gorrequer pour s'établir **place du bourg** (dans le prolongement du bar/restaurant l'Express).

Contact : **02 98 85 29 04**

Les 3 infirmières, Guilène Gloaguen, Lauriane Hingant, Hélène Ressiguiet, vous accueillent dans leur nouveau cabinet et continuent de prendre soin de vous.

Elles sont joignables 7j/7 y compris dimanche et jours fériés pour effectuer les soins d'hygiène, la surveillance de traitements, les pansements, les prises de sang et injections, les vaccins etc...

La cabinet adhère à la charte de qualité Qual'Idel qui garantit une prise en charge efficace, des conseils adaptés aux besoins des patients et des compétences actualisées.



Compte rendu du Conseil Municipal du 27 mai

1) règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

Le 11 décembre 2020, la Communauté d'Agglomération, a prescrit l'élaboration de son premier RLPi sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas. A la suite de cette étape et avant l'enquête publique, le projet de RLPi est soumis, pour avis, aux conseils municipaux.

Le projet de RLPi entend mettre en œuvre une réglementation cohérente sur l'ensemble de la CAPLD, respectueuse de l'environnement et de la qualité du cadre de vie, facteur de l'attractivité du territoire, dans un esprit d'équilibre avec le droit de chacun de pouvoir s'exprimer.

2) Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école publique Lucien Kerlann

Les frais de fonctionnement des élèves des écoles publiques sont à la charge des communes.

Quand un enfant est scolarisé dans une commune extérieure de son lieu de résidence, il est demandé à cette dernière de financer les frais de scolarité.

Après calcul, pour l'année scolaire 2023/24, ces frais sont de 1 337,25 €/an pour un enfant de maternelle et de 398,68 €/an pour un enfant de classe élémentaire.

3) Passerelle Ecole-Jardin d'enfants

Parmi les objectifs initiaux du Jardin d'Enfants figurent la préparation des enfants au monde scolaire. Afin de clarifier les missions et rôles de chacun entre le service municipal et l'Education Nationale, une convention de mise en place de cette Passerelle a été contractualisée en 2013.

Cette convention comprend, entre autres, la mise en place d'une sensibilisation à l'environnement de l'école pour des enfants du Jardin d'Enfants (locaux, personnel, enfants déjà scolarisés, règles de la classe...).

4) Convention avec le SDEF pour la mise à disposition et la gestion des infrastructures passives de communications électroniques.

Cette convention précise que la collectivité est propriétaire d'infrastructures passives de communications électroniques comprenant des fourreaux et des chambres de tirages situés sur son territoire. La collectivité met ces infrastructures à disposition d'opérateurs.

Le SDEF réalisera pour le compte de la collectivité la gestion technique et financière des infrastructures d'accueil. La convention est donc tripartite entre la Collectivité, le SDEF et les opérateurs.

5) Présentation du projet de rénovation de la salle Arvest

Le maire présente aux conseillers l'étude de faisabilité réalisée par le FIA (Finistère Ingénierie Assistance est un Etablissement Public Administratif rattaché au Département du Finistère) dans la cadre du projet de rénovation de la salle Arvest. Il rappelle les grandes lignes du projet : rénovation énergétique, extension de la petite cuisine, reconfiguration des espaces du hall d'entrée, agrandissement du local rangement, extension d'une pièce pour la cantine du jardin d'enfants, déplacement du tableau électrique.

Le projet n'en est encore qu'à l'étude de faisabilité. Il est laissé un mois aux conseillers qui le souhaitent pour étudier les documents mis à leurs disposition. Il sera proposé lors du prochain conseil municipal de passer à l'étape suivante, à savoir le marché de maîtrise d'œuvre.

Si toutes les étapes se déroulent comme prévue, la livraison pourrait se faire à la rentrée 2026. L'enveloppe allouée aux travaux devrait être de 670 000 € HT pour un projet global TTC à environ 1 180 000 €.

L'objectif est d'atteindre 80 % de subventions pour financer ce projet.

Ce projet est intéressant à plus d'un titre pour la commune : modernisation du dernier bâtiment ancien (40 ans) de la municipalité proposé à la location et prêté aux associations, gain énergétique de 60 %, amélioration des conditions d'exercice de la restauration scolaire pour les enfants (200) et les agents municipaux (bruit, manutention, nettoyage...).

Le maire tient à préciser que toutes les étapes du projet seront respectées et qu'un avis sera demandé à chaque fois au conseil Municipal de le poursuivre ou non, notamment une fois que toutes les demandes de subventions auront reçus une réponse.

6) Développement du columbarium

Ce projet a été validé par la commission "cimetière".

Les entreprises Bodiger et Granimont ont présenté un devis pour divers aménagements : ajout de cases de columbarium, modification du jardin du souvenir et création d'un ossuaire. Le conseil décide de traiter avec l'entreprise Granimont pour un montant de 27 340.80 € TTC.

D'autre part, une demande va être faite auprès du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, une association départementale guidée par une mission de service public) pour proposer une végétalisation des abords de l'église.

Le compte-rendu intégral du Caonseil Municipal est disponible en mairie sur simple demande.

La classe des CM1/CM2 - A



De gauche à droite en partant du fond :

Rang 1 : Luka BERRIET, Myriam GUYOMARD (AESH), Gabriel LOUIS, Elyas HOUMADI, Laena DROCOURT, Aline PERROT, Emy CARNET, Alexia JEAN, Norah LOAEC, Léna JAMET, Leny QUILLET, Léna PENAUD, Divy NICOLAS, Romain CARDIET, Estelle BEUZIT (enseignante), Elias CAUDAN.

Rang 2 : Loucas SOURIMANT, Emy BERRIET, Tessa DISSEZ, Kayna CORBEL, Eléanore ALIX, Alexis BOUVIER, Pauline LANGUENOU, Charlie MORIN.

Opération "ramassage des déchets"

Dans le cadre du projet agir pour la biodiversité, nous avons visité Océanopolis et Triglaz (le centre de tri situé à Plouédern).

Ce projet permet de sensibiliser et de lutter contre la pollution.

Mardi 14 mai les CM1 et CM2 d'Estelle Beuzit et d'Annie Languenou sont allés récolter les déchets autour des terrains de football de Pencran.

Au retour, à l'école, nous avons étalé les déchets sur une bâche prêtée par le syndicat des bassins de l'Elorn pour observer la quantité et les types de déchets ramassés. Nous avons constaté que les déchets étaient constitués de plastique pour beaucoup d'entre eux.

Nous espérons qu'après chaque manifestation sportive il y en ait de moins en moins.



Les classes de CMA et CMB

Nous invitons les habitants de Pencran et des alentours à bien trier les déchets afin qu'on ne les retrouve pas dans la nature. Pour cela des affiches seront exposés dans les lieux publics de la commune.

ENFANCE JEUNESSE

Relais Petite Enfance

« Je cherche la liste des assistantes maternelles proches de chez moi ? »

« Quels sont les différents modes d'accueil sur le territoire ? »

« Comment contacter les assistantes maternelles sur ma commune ? »

« J'ai des questions sur l'alimentation, la continence, l'entrée à l'école maternelle de mon enfant... »

« Quelles démarches dois-je faire pour l'accueil de mon enfant ? »

Les questions des (futurs) parents de jeunes enfants sont parfois nombreuses.

Le **Relais Petite Enfance** est un service public **gratuit** financé par la CAF et les communes conventionnées qui a une connaissance globale des offres du territoire et des alentours. Ce service permet aux familles d'obtenir des informations générales sur le rôle du parent-employeur ou sur des questions liées à l'accompagnement du jeune enfant.

Vous pouvez y trouver les listes des assistants maternels, pour chaque commune.

La connaissance des professionnels de la périnatalité, de la petite enfance, de la culture, etc. permet aux animatrices du RPE de vous orienter en fonction de vos besoins.

Pour prendre rendez-vous avec les animatrices du Relais Petite Enfance de la Vallée de l'Elorn :

rpe.vdle@epal.asso.fr - 06 79 78 75 70

Pour suivre l'actualité du service : <https://www.facebook.com/rpevalleedeelorn/>



VIE ASSOCIATIVE

Kermesse de l'école Lucien Kerlann

L'association des parents d'élèves (APE) de l'école Lucien Kerlann de Pencran a organisé sa traditionnelle kermesse de fin d'année ce samedi 1^{er} juin.

Cette année, l'APE a souhaité innover en proposant la kermesse un samedi en fin d'après-midi et en soirée avec petite restauration chaude, au lieu du traditionnel dimanche après-midi. L'association ne regrette pas son choix.

Sous un magnifique soleil, la cour de l'école et la place de la mairie ont été envahies par les familles des élèves répondant présent au rendez-vous.

Les différents stands ont rencontré un vif succès, notamment les nouveautés de l'année : les glaces artisanales de Breizh Ice Cream et le van photo de Studio Loïc.

Les 270 parts de frites/saucisses ont rapidement trouvé preneur (fournisseurs : Les Délices de Kerbalanec et Landerne Primeur, ainsi que Sklent pour la bière locale).

A 18h, les enfants de l'école ont présentés leur spectacle sur le thème des jeux olympiques et préparé par les maîtresses. Ils peuvent être fier des différentes chorégraphies présentées.



Bravo à eux !

Une journée particulièrement réussie ! Un réel plaisir de voir autant de monde dans la cour de l'école !

L'APE remercie chaleureusement tous les bénévoles parents de l'école et les parents d'élèves d'avoir contribué au bon déroulement de l'évènement.

Comme pour l'ensemble des actions de l'APE, les bénéfices de la Kermesse permettront de financer des actions pédagogiques et les sorties des élèves organisées par les enseignants, ainsi que des achats de matériel pour l'école.

Les sentiers de Pencran

Randonnée de Pentecôte

La randonnée de la Pentecôte a connu un grand succès avec une participation historique de 198 randonneurs.

3 circuits étaient proposés : 6 km pour une découverte des sentiers, 9 km pour les marcheurs confirmés et 12 km pour les plus aguerris. Bien que les circuits soient fléchés, les différents groupes étaient encadrés par les bénévoles de l'association.

Comme d'habitude un ravitaillement en eau était proposé à la fontaine, il était bienvenu compte tenu du beau temps et de la chaleur.

Pour la collation d'après randonnée, l'Arvest était comble.

L'association remercie les propriétaires autorisant de façon continue ou exceptionnelle le passage sur leur terrain.



Les Amis de la Colline

Notre club à organisé fin avril un interclubs dominos et pétanque ouvert à tous les clubs du secteur Bas Elorn affiliés à Générations Mouvement.

12 équipes inscrites aux dominos :

- 1^{er} LE Guen Pierre et Marie de Guipavas
- 2^e Eorzenou - Porhel - ST Divy
- 3^e Gouriou- LE Guen - ST Divy
- 4^e Tourbot - Postec - Pencran



A la pétanque participation de 24 équipes :

- 1^{er} Tourbot -Eloire du Tourous Landerneau
- 2^e Ségalen - Bervas - Guipavas
- 3^e Avril - Riou - Tourous Landerneau



Assemblée Générale

L'assemblée générale de l'APAF s'est déroulée vendredi 24 mai à 19h salle Sterenn.

A cette occasion, le Président Jérôme Crenn a fait le bilan d'une année 2023 très active et a souligné l'investissement important des membres du bureau et des bénévoles permettant d'assurer le succès des événements organisés par l'APAF (fête du village, Trail, le Téléthou, la construction du char).

Le résultat financier de l'exercice achevé est déficitaire, du fait notamment de l'augmentation du coût de la construction du char du carnaval de Landerneau et d'investissements également en hausse par rapport à l'exercice précédent.

L'effectif des membres reste stable, toutefois, afin de toujours proposer des évolutions ou des nouveautés.

Le bureau rappelle qu'il cherche des bénévoles.

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Nous accueillons de nouveaux membres tout au long de l'année. N'hésitez pas à nous contacter sur les événements ou par mail: asso.paf29800@gmail.com

Fête du village

L'APAF organise la "fête du village" au parking de Keranna **samedi 15 juin** à partir de 18h30.

Au programme de la soirée : jeux pour enfants, paëlla, concert, cracheurs de feu et feu festif !

A cette occasion, le groupe landernéen "The Exholders, composé de 5 passionnés de rock, se produira sur scène. Venez nombreux les découvrir ! Entrée gratuite !

Repas (paëlla) sur réservation ou sur place (dans la limite du nombre de parts disponibles).

Tarif 12 € (8€ pour les enfants). Réservation au 06 62 41 54 41 ou sur **helloasso** :

<https://www.helloasso.com/associations/pencran-animation-festivies/evenements/fete-du-village-2024>

Samedi 8 juin de 10h à 12h une permanence pour sera assurée au local APAF près des services techniques à Keranna

Location de matériel

Le comité des fêtes propose aux pencranais deux barnums pliants (3mx3m) à la location au tarif de 50€ le barnum par weekend. @ : asso.paf29800@gmail.com



DIVERS

Vertical challenge

Samedi 25 mai, 100 concurrents se sont élancés pour une épreuve originale : courir 6 heures en faisant un maximum d'allers/retours dans une pente, la vieille route de Pencran à Kernevez.

Un concept rencontré habituellement en montagne, mais preuve a été faite que le relief de la colline s'y prêtait.

Cette première édition a été un franc succès.

Le classement est anecdotique, les concurrents étant là pour se faire plaisir (à titre indicatif, le premier a fait 24 "tours" de circuit).

L'organisateur et les coureurs étaient tellement enthousiastes qu'ils envisagent une seconde édition en 2025... sur 24h !

Avis aux amateurs !

